

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 18190
Numéro SIREN : 392 769 402
Nom ou dénomination : FIDUS - AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2020 sous le numéro de dépôt 125303

FIDUS AUDIT

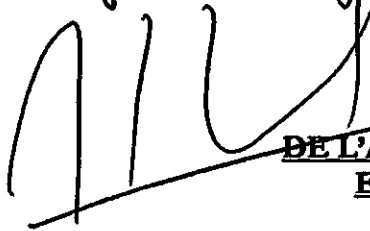
SAS AU CAPITAL DE 148.500 EUROS

SIEGE SOCIAL : 38 BIS RUE DES ENTREPRENEURS

75015 PARIS

R.C.S. 392 769 402 PARIS

certifié conforme



PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Le 30 septembre 2020, les Associés de la société « *FIDUS AUDIT* », se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur la convocation qui leur a été faite par le Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée de tous les Associés présents et par les mandataires des Associés représentés.

Monsieur Jean-Luc LEVIEL prend la présidence de l'Assemblée en sa qualité de Président.

L'Assemblée procède ensuite à la composition de son bureau.

La société GROUPEMENT FORESTIER LUCCIA LEVIEL, représentée par Monsieur Jean-Luc LEVIEL et Monsieur Jean-Patrick LEVIEL, deux Associés présents et acceptants, sont appelés comme Scrutateurs.

Madame Patricia LEVIEL remplit les fonctions de Secrétaire.

Le bureau ainsi constitué constate que la feuille de présence est paraphée par des associés détenant plus du quart du capital social et déclare que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président déclare que, conformément à la législation en vigueur, tous les documents prescrits ont été communiqués ou tenus à la disposition de tous les intéressés dans les délais impartis préalablement à la présente réunion, ce qui est reconnu exact par chacun des membres de l'assemblée.

Le Président donne ensuite lecture de l'ordre du jour de la présente assemblée qui est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission du Directeur Général ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;
- Questions diverses.

Puis, le Président donne la parole aux Associés qui ont des observations à formuler ou des explications à demander.

Après échange de diverses explications et personne ne demandant plus la parole, le Président, - faisant observer qu'aucun Associé n'a déposé de demande d'inscription de projet de résolutions, - met aux voix les résolutions suivantes présentées par le Président, conformément à l'ordre du jour de l'assemblée :

PREMIERE RESOLUTION

Constatant la démission de Monsieur Jean-Pierre WALTER de ses fonctions de Directeur Général à compter de ce jour, l'Assemblée Générale, décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

LE PRESIDENT
Jean-Luc LEVIEL

LES SCRUTATEURS
Pour Groupement Forestier Luccia Leviel
Jean-Luc LEVIEL

LE SECRETAIRE
Patricia LEVIEL

Jean-Patrick LEVIEL